

Composition :

Le réseau d'aides d'Aristide BRIAND
est composé de **3 membres** :

1 psychologue scolaire :

M. Christian JACQUES

1 enseignant chargé de l'aide pédagogique :

M. Philippe GAUTREAU

1 enseignante chargée de l'aide rééducative :

Mme Christine KIPFER

Mise en oeuvre des aides :

1 Concertation avec les écoles

Discussion et recueil des informations visant à
cerner les difficultés des enfants.

2 Synthèse RASED

La synthèse RASED déterminera le type d'aide à
apporter et proposera le projet d'aide individuelle.

Pour toute prise en charge

Remplir une fiche de demande d'intervention
du RASED la plus détaillée possible.

Une autorisation parentale sera demandée
pour une prise en charge psychologique et / ou
rééducative.

(Autorisation non obligatoire pour l'aide à dominante pédagogique)

Le R.A.S.E.D.

Réseau d'Aides Spécialisées
aux Elèves en Difficulté

R.A.S.E.D. Aristide BRIAND
21 rue Charles GUÉRIN
89100 SENS

Téléphone :
03 86 64 35 38

Courrier électronique:
rased.sensabriad@ac-dijon.fr

Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

Qu'est-ce qu'un RASED ?

C'est une structure mise en place à l'intérieur de l'école pour :

- ❖ aider les élèves en difficulté
- ❖ prévenir les difficultés

Un réseau est composé en général au minimum :

- ❖ d'un psychologue scolaire
- ❖ d'un enseignant spécialisé dans l'aide à dominante pédagogique (maître E)
- ❖ d'un enseignant spécialisé dans l'aide à dominante rééducative (maître G)

Les écoles du secteur :

Aristide Briand, les Chaillots, Jeu de Paume, rue Rigault, Charles Michels, Cours Tarbé, Gron, Maillot, Rosoy, Malay le Grand, Véron.

A quoi sert-il ?

Sa mission est de prévenir les difficultés et d'aider les enfants qui en rencontrent.

En proposant :

- ❖ des bilans et conseils psychologiques, une aide à l'orientation et à l'intégration.

C'est le rôle du psychologue scolaire

- ❖ des aides visant à améliorer la capacité de l'élève à dépasser les difficultés qu'il éprouve dans les apprentissages, à maîtriser les méthodes et techniques de travail, à prendre conscience de ses progrès par l'expérience de la réussite (groupes de 2 à 4 enfants)

C'est le rôle du maître E

- ❖ des aides visant à réconcilier l'enfant avec son rôle d'élève en développant ou en restaurant le désir d'apprendre et l'estime de soi. Cette aide peut être individuelle ou collective (groupes de 2 à 3 enfants).

C'est le rôle du maître G.

Comment intervient-il ?

Le réseau intervient gratuitement et pendant le temps scolaire à la demande des enseignants, des parents ou des enfants.

La collaboration de l'enfant, de la famille, de l'enseignant est nécessaire .

Si elle débouche sur un projet d'intervention, l'enfant participera à une ou plusieurs séances hebdomadaires seul ou en petit groupe selon l'intervenant ou le type d'enfant.

Des bilans réguliers sont effectués avec les parents et l'enseignant pour évaluer les effets de l'aide.

Des rencontres à la demande des familles ou du réseau peuvent avoir lieu.

L'aide à apporter à un enfant n'est pas toujours du ressort du réseau.

Une aide extérieure à l'école peut être proposée : CAMSP, CMP, orthophoniste ...